

REPONSE AU CAHIER D'ACTEUR N°6 DU CADE

Avant-propos

Le cahier d'acteur transmis par le CADE présente une analyse de plusieurs enjeux liés au projet ReStart. Le présent document n'a pas vocation à répondre de manière exhaustive à l'ensemble des points soulevés, mais vise à apporter des précisions sur certains éléments que Verso Energy souhaite compléter ou clarifier.

Précisions

L'eau

Une consommation d'eau conséquente: *selon Verso, ReStart utilisera l'eau de Ryam, mais...*

- Le projet prévoit une consommation de 80m³ par heure, mais **page 72** le détail est de 180 m³/h (100 m³ rejetés et 80m³ consommés) soit 700 000 m³ consommés par an mais 1 576 800 m³ prélevés par an.

Certes une partie proviendra de Ryam mais cela est tout même significatif au moment où l'Agence du bassin Adou Garonne prévoyait une économie de 37 millions de m³ à l'horizon 2030.

- En période d'étiage, de stress hydrique, l'accès à l'eau n'est pas garanti : déjà vécue par Ryam, cette situation a mené à réduire le pompage. Qu'en serait-il alors de l'efficacité industrielle de ReStart ?

- Une inquiétude reste par ailleurs légitime sur la qualité des rejets notamment en température et oxygène (cf. Ryam).

- ⇒ Le projet ReStart est engagé à atteindre **un objectif de zéro prélèvement net**. Cela signifie que les 180 m³/h d'eau prélevés pour son fonctionnement seront entièrement compensés par une réduction équivalente des prélèvements réalisés par le site industriel voisin RYAM. Il ne s'agira donc pas d'une augmentation nette de la pression sur la ressource en eau. Durant les périodes de sécheresse, la préfecture prendra des mesures pour économiser l'eau. Les unités comme celles du projet ReStart suivront des restrictions sur les consommations d'eau, allant jusqu'à l'arrêt si nécessaire afin de ne pas concurrencer les besoins essentiels.

L'étude de dangers et impacts

L'Etude des risques: *selon Verso, « Ryam est déjà Seveso », rien de plus pour reStart...mais...*

(activité propre de Verso ainsi que le stockage minimisés lors de la réunion de clôture du 10/06/2025)

Annoncé en Seveso seuil bas, sous réserve que réévalué le projet ne se classe en seuil haut, l'usine devra respecter des normes rigoureuses et il est déjà étonnant que nous n'ayons pas en notre possession l'étude d'impact et l'étude des dangers afin que le classement soit avéré.

- ⇒ L'étude d'impact et l'étude de dangers sont en cours d'élaboration. Le dispositif mis en place au premier semestre 2025 correspond à une concertation préalable, qui, conformément à la réglementation, précède habituellement la finalisation de ces études.

Il est donc normal que ces documents ne soient pas encore disponibles à ce stade. Ils seront finalisés lors de l'enquête publique, qui interviendra ultérieurement. Cette enquête permettra une nouvelle période d'information et de participation du public, appuyée cette fois sur l'ensemble des études réglementaires complètes.

Les déchets

Les Déchets et transports :

Le projet annonce 400t de boues résiduelles par an et 60t par an issues des catalyseurs utilisés. Quid de ces déchets ?

Verso affirme que la voie ferrée sera utilisée : compte tenu de l'industrialisation de la zone et des nuisances induites pour les salariés et la population, il est indispensable que l'ensemble des industries stoppe l'afflux de camions : Ryam refusant de payer les 600 000 euros exigés, un engagement ferme de Verso à trouver une solution ferroviaire est indispensable .

- ⇒ Les déchets générés par le projet seront pris en charge par des filières spécialisées et évacués par camions. Ce flux restera très limité, représentant environ une dizaine de camions par an. En revanche, le produit principal du site, l'eSAF, sera exporté par voie ferroviaire, afin de limiter l'impact logistique et environnemental du transport.

La sobriété

La forte consommation électrique:

- **Page 47** on nous annonce une puissance nécessaire de 450 MW ce qui est l'équivalent de plus de 17% de la centrale nucléaire de Golfech pour prendre comparaison avec le projet E-CHO (20% au début et désormais de 18%).

- Il est donc certain qu'avec le cumul de différents projets Golfech se voit attribuer deux nouveaux réacteurs EPR !

- On peut aussi se demander si l'état français est prêt à faire face à de nombreux projets énergivores, aux priorités de l'énergie, aux nombreux champs photovoltaïques induits etc...

- Le projet par ailleurs nécessitera de tirer une nouvelle ligne aérienne ou souterraine.

L'argument principal pour nous sera évidemment l'absence de sobriété énergétique par diminution de la part de l'avion, notamment des vols des jets privés . C'est un fait, ReStart participe de l'augmentation exponentielle des vols dans les prochaines années, ou à minima de leur maintien qu'il encourage quand il faudrait diminuer drastiquement le nombre des vols...

- ⇒ Verso Energy partage pleinement cette conviction : la décarbonation de l'aviation repose sur trois leviers complémentaires, et la sobriété en fait partie intégrante, au même titre que l'efficacité énergétique et la substitution des énergies fossiles.

Le CADE note un autre détail remarquable: Désir à Rouen récupérant le CO2 d'une papèterie se situe dans un environnement industriel (quoique adossé à une grande forêt de hêtres), Ep'hyme à Epinal c'est les Vosges et Lichen dans la Vienne c'est également une zone forestière.

Il y a une constante, c'est l'adossement à des zones forestières pour le captage du CO2.

Une augmentation de la production viendrait d'une plus grande pression sur la forêt

Il nous faut dire que c'est tout de même un comble de prétendre décarboner le carburant en diminuant le puits de carbone forestier...

En conséquence...

Dans ce monde si peu angélique, le CADE garde l'œil et les oreilles grands ouverts sur la question d'une éventuelle augmentation de la production et son impact sur le puits de carbone forestier.

Fin mai, l'Union Européenne a rendu publique son évaluation des Plans Nationaux en matière d'Energie et Climat visant la décarbonation par la technique.

Pour les puits de carbone, l'écart est de 45 à 60 Mns de tonnes de CO2 sur les prévisions 2030.

Pourquoi ?

L'artificialisation des terres et la demande accrue en bois de foresterie sont déjà problématiques.

Les forêts dépérissent, sont surexploitées tant la demande en bois / énergie explose.

Les conflits d'usage pour le bois sont déjà là par ailleurs.

L'Union Européenne met aussi en garde les Etats membres, dont la France, qui n'ont pas de dispositif spécifique pour la sobriété : l'inscrire au fronton des projets tels ReStart ne reste qu'un vœu pieu.

⇒ Aucune augmentation des volumes de production n'est prévue : c'est un engagement clair pris par Verso Energy dans le cadre du projet.

Si les sites sont situés à proximité de forêts, c'est parce qu'ils sont adossés à des papeteries historiques, qui exploitent déjà durablement ces ressources. Verso Energy n'a pas vocation à et n'a pas l'intention d'exploiter ces forêts.

Conclusion

Le cahier d'acteur du CADE présente des enjeux importants du projet ReStart dont les consommations en eau et en électricité et la logistique et insiste pour que comme annoncé le projet n'entraîne pas d'exploitation de biomasse supplémentaire.

ReStart répond à ces préoccupations grâce à :

- Son objectif 0 prélèvement net d'eau
- Une optimisation de l'énergie dans les procédés
- Un engagement ferme à ne pas utiliser de la biomasse, les procédés n'en requérant pas